

# ACCIDENT DE SERVICE ET MALADIE IMPUTABLE AU SERVICE : PROCEDURE DE RECONNAISSANCE ET GESTION ADMINISTRATIVE DES RISQUES

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Définir** la notion de risques professionnels
- **Décrire** les conséquences des accidents dans les collectivités et les établissements
- **Mettre en œuvre** une gestion active et un suivi précis des accidents

## PROGRAMME

### 1 - Appréhender la notion de risques professionnels

- Définir l'accident du travail, l'accident de trajet et la maladie professionnelle
- Connaître l'approche jurisprudentielle de ces risques

### 2 - Déclencher la procédure adaptée aux risques professionnels

- Identifier les acteurs et les étapes de la procédure
- Répartir les rôles pour déterminer l'imputabilité au service

### 3 - Assurer la gestion et le suivi de ces risques

- Maîtriser les droits statutaires attachés aux risques professionnels
- Procéder à l'analyse de la situation de l'agent à l'issue de la période de congés
- Présenter les programmes de réintégration professionnelle

## EVALUATION

Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension du contenu pédagogique par les participants.

Une évaluation de la satisfaction est adressée en fin de formation.

Tél. : 02 48 48 15 15  
[formation.sofaxis@relyens.eu](mailto:formation.sofaxis@relyens.eu) – [www.sofaxis.com](http://www.sofaxis.com)

**Adresse postale :** CS 80006 - 18020 Bourges Cedex  
**Siège social :** Route de Creton - 18110 Vasselay

SNC - Société de courtage d'assurance - 335 171 096 RCS Bourges  
Enregistré à l'ORIAS sous le n° 07 000814 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24180125318  
auprès du préfet de région de CENTRE-VAL DE LOIRE



ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001

Les informations contenues dans ce document sont non-confidentielles et susceptibles d'être divulguées à tout moment sans préavis. L'émetteur de ce document se décline toute responsabilité quant à l'exactitude des données fournies, pour les dommages résultant des erreurs contenues ou omissions en raison du contenu de l'information fournie.

## Référence formation : OV01



27 mai 2021, à PARIS  
23 novembre 2021, à LYON



1 jour (09h00-17h00)

## Modalité d'intervention



Inter 320 €

Intra Devis sur demande

## VOUS ÊTES

Directeur(trice) des Ressources Humaines, responsable du personnel, membre de l'encadrement, gestionnaire du contrat d'assurance, gestionnaire du service des ressources humaines, chef de projet, médecin de prévention...

## PREREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## LES PLUS

Cette formation est co-animée par un(e) juriste spécialisé(e) dans le droit statutaire.

Mise en pratique des connaissances par des exercices concrets.



**sofaxis**

L'EXPERT EN ASSURANCE  
DU MONDE TERRITORIAL

Une société du groupe relyens